



L'UNIVERSITÉ AU QUÉBEC

Enjeux et défis

Sous la direction de :

Olivier Bégin-Caouette,
Émanuelle Maltais, Jean Bernatchez,
Jason Luckerhoff, Martin Maltais,
Michel Umbrico

LIRES

LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE
DE RECHERCHE SUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Collection **Regards sur l'université**

Forgues, É., Larivière, V., Luckerhoff, J., Riddles, A., St-Onge, S. et Volkanova, V. (2025). La dualité linguistique en enseignement supérieur au Canada. Le cas de la recherche universitaire. Dans Bégin-Caouette, O., Maltais, É., Bernatchez, J., Luckerhoff, J., Maltais, M. et Umbriaco, M. (dir.), *L'université au Québec. Enjeux et défis* (p. 643-674). Les Publications du LIRES.

Chapitre 24

La dualité linguistique en enseignement supérieur au Canada Le cas de la recherche universitaire

Éric Forgues, Institut canadien de recherche sur les
minorités linguistiques (ICRML)

Vincent Larivière, Université de Montréal

Jason Luckerhoff, Université du Québec à Trois-Rivières

Amanda Riddles, Université de Montréal

Sylvain St-Onge, Institut canadien de recherche sur les
minorités linguistiques

Victoria Volkanova, Université de Moncton

Résumé

Ce chapitre présente des résultats provenant d'une étude commandée par l'Acfas et ses partenaires et réalisée de 2019 à 2021 par l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques et la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante. S'appuyant sur une série de méthodes complémentaires, l'étude brosse le portrait de la situation de la recherche francophone en milieu universitaire. Après avoir analysé plusieurs bases de données sur la recherche (financement, publications) afin de mesurer la part du français dans l'écosystème canadien, l'équipe a mené un sondage auprès de 515 chercheurs·es d'expression française travaillant en contexte minoritaire au Canada et répartis d'un océan à l'autre.

Après avoir présenté le contexte de la dualité linguistique au pays et les institutions francophones et bilingues au Canada, nous traiterons du cadre institutionnel de la recherche en français ainsi que de la langue de diffusion des demandes de financement. Par la suite, nous aborderons les raisons de publier en anglais, la place du français dans les activités scientifiques, l'usage de l'anglais dans les sciences et la pression et/ou la motivation pour publier en anglais.

Mots clés

dualité linguistique; minorité linguistique; recherche en français; recherche francophone

Abstract

This chapter presents the results from a study, commissioned by Acfas and its partners, and conducted between 2019 to 2021 by the Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities and the Canada Research Chair in the Transformations of Scholarly Communication. Drawing on a series of complementary methods, the study provides an overview of the current state of French-language research in Canadian academia. The team analyzed several research databases (i.e. grants, scholarly publications) to measure the proportion of research conducted in French within the current ecosystem. Additionally, a survey was conducted among 515 French-speaking researchers working in linguistic minority contexts across Canada, from coast to coast.

We will outline the context of linguistic duality within French-speaking and bilingual post-secondary institutions in Canada, followed by the institutional framework for research in French, as well as the language in which most funding requests are submitted. Lastly, we will explore the reasons for publishing in English, the place for the French language in scientific activities, the use of English in science, and the pressure and/or motivation to publish in English.

Keywords

French-language research; Francophone research; linguistic duality; linguistic minority

1 La dualité linguistique et l'université francophone

Le développement de la recherche dans les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) est étroitement lié aux institutions universitaires francophones et bilingues, la recherche ne pouvant se déployer que dans la mesure des ressources offertes par le cadre institutionnel universitaire. Par ailleurs, ce cadre institutionnel participe à la vitalité des CFSM. En effet, pour se développer et s'épanouir, ces dernières comptent sur leurs institutions qui, dans les conditions optimales, sont présentes dans l'ensemble des secteurs d'activités. Défini d'abord par Raymond Breton, le concept de complétude institutionnelle est utilisé par plusieurs chercheur-e-s pour décrire l'éventail des institutions existantes dans une communauté (Breton, 1964; Cardinal et González Hidalgo, 2012). Outre leur raison d'être immédiate, soit ce pour quoi elles ont été créées, ces institutions contribuent au développement et à l'épanouissement des communautés en offrant des espaces sociaux où le français est utilisé. L'éducation est le secteur par excellence où les institutions contribuent à assurer la transmission et le maintien de la culture et de la langue française.

En ce sens, l'importance des écoles du primaire et du secondaire a été reconnue depuis longtemps dans l'histoire des CFSM, au point où ce secteur a assisté à la création de plusieurs associations francophones¹. Les acteur-trice-s de la francophonie n'ont toutefois reconnu que récemment l'importance du postsecondaire et des universités en ce qui a trait au développement des CFSM, au point d'en faire un thème de revendication. Depuis le milieu des années 2000, des organisations francophones telles la Fédération nationale des conseils scolaires francophones et l'Association des universités francophones du Canada font la promotion du *continuum en éducation*, c'est-à-dire du développement et de la création des services des organismes en petite enfance, des écoles et des établissements postsecondaires en français². L'importance de ce continuum renvoie au rôle que joue l'éducation dans la vitalité des CFSM.

¹ Pensons par exemple à : l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, créée en 1910; l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, créée en 1916; la Société Saint-Thomas-d'Aquin, créée en 1919; enfin, à l'Association Acadienne d'Éducation du Nouveau-Brunswick, créée en 1936.

² À ce sujet, on consultera le rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles, publié sous le titre *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au post-secondaire* (Corbin et Buchanan, 2005).

Sur le rôle des écoles, Landry et ses collègues (2011) affirmaient qu'« [a]ucune institution n'est plus essentielle que l'école pour assurer la vitalité d'une communauté linguistique », tout en précisant qu'elle est « la source de toutes les autres institutions en préparant les futurs leaders de tous les autres secteurs de vitalité communautaire (*pour autant que l'éducation dans la langue du groupe puisse se poursuivre au niveau postsecondaire*) » (p. 19 et 37; nos italiques). Or, le fameux article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés garantit, sous certaines conditions, le droit des membres des groupes minoritaires de langue officielle de recevoir un enseignement scolaire dans leur langue; elle demeure toutefois silencieuse en ce qui a trait à la langue des études postsecondaires. La garantie d'un continuum en éducation doit donc inciter le gouvernement canadien à aller « au-delà de l'article 23 » (Landry, 2005) afin de reconnaître l'importance d'appuyer également les institutions postsecondaires. Landry (2005) constatait des « lacunes graves [...] en ce qui concerne la prestation d'un enseignement postsecondaire en français » (p. 14). Reconnaisant l'importance du postsecondaire pour le développement des CFMS, le Comité sénatorial permanent des langues officielles affirmait d'ailleurs dans son rapport cité plus haut que

[I]l'éducation étant l'institution qui a le plus d'effet sur la transmission de la langue et de la culture, les communautés francophones en milieu minoritaire devraient être en mesure de se l'approprier à toutes les étapes de la petite enfance jusqu'au niveau postsecondaire. Lorsque cet objectif aura été atteint, un grand pas aura été fait vers une authentique dualité linguistique... (Corbin et Buchanan, 2005, p. 63).

Si nous ne pouvons espérer un appui du gouvernement canadien aux institutions universitaires et à la recherche qui se motiverait par l'obligation qu'engendre l'article 23 de la Charte, il conviendra de nous tourner du côté de la partie VII de la Loi sur les langues officielles (LLO)³, qui engage le gouvernement à appuyer le développement et à favoriser l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM), un peu comme cela s'est produit dans le secteur de la santé, champ de compétence provincial où le gouvernement canadien a néanmoins commencé à intervenir au lendemain de la crise de l'hôpital universitaire Montfort. Cette crise a stimulé une grande mobilisation des acteur-trice-s communautaires francophones et des parties prenantes dans ce secteur (Vézina, 2007). Cette mobilisation s'est concrétisée par l'appui de Santé Canada, qui a financé la création du Consortium national de formation en santé en 2003. En s'adossant à

³ LRC (1985), ch. 31 (4^e suppl.).

ses différentes composantes distribuées dans les établissements postsecondaires francophones et bilingues, ce dernier œuvre à la mise en place de programmes de formation et au financement de la recherche dans le domaine de la santé, et ce, afin de consolider l'offre de service de santé en français⁴. Cependant, les établissements postsecondaires n'ont pas bénéficié de la même attention du gouvernement fédéral et des acteur·trice·s francophones.

C'est plus récemment, encore une fois dans un contexte de crise, que le milieu universitaire a fait l'objet d'une attention du gouvernement canadien ainsi que des acteur·trice·s francophones, alors que certains établissements vivent une précarité financière. Cette fois, plusieurs institutions francophones ou bilingues sont touchées au cours de la même période. Au sein de l'Université de l'Alberta, le Campus Saint-Jean a dû mettre fin à certains cours en raison des coupes budgétaires imposées au campus et vivait toujours une incertitude quant à son avenir (Vachet, 2020). En Ontario, la décision du gouvernement provincial d'annuler en 2018 le projet d'une nouvelle université francophone ontarienne vient mettre un frein à une initiative espérée depuis plusieurs années. Cette décision provoquera une forte mobilisation de la communauté franco-ontarienne ainsi qu'une vague d'appuis à travers le pays, avec pour résultat que le gouvernement est revenu sur sa décision. L'Université de l'Ontario français, qui avait vu le jour en 2017, accueille sa première cohorte étudiante en 2021. La même année, la crise se déplace du côté de l'Université Laurentienne, qui s'est placée en février sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (Radio-Canada, 2021^a). En avril 2021, elle annonce qu'elle éliminera 69 programmes, dont 28 en français (Radio-Canada, 2021^b), et congédiera une trentaine de professeur·e·s francophones (Vachon, 2021).

Cette suite d'évènements a entraîné une prise de conscience collective dans la francophonie canadienne au sujet de l'importance de prendre la mesure de la situation et d'agir. D'autres universités font face à des défis financiers qui devront être relevés très prochainement pour éviter de connaître un sort semblable (Steinbach, 2021). Les difficultés qu'éprouvent les institutions universitaires francophones et bilingues ont fait du secteur de l'enseignement postsecondaire une priorité pour les CFMS. En témoignent les états généraux sur le postsecondaire qui ont été menés par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et l'Association des

⁴ Le Consortium regroupe les universités et les collèges francophones. Depuis 2015, il est l'une des constituantes de l'Association des universités et collèges francophones du Canada (ACUFC, s. d.).

collèges et universités francophones du Canada (ACUFC) afin de faire le point sur la situation de l'éducation postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada et de « trouver des solutions cohérentes, systémiques et durables pour assurer la pérennité de ce secteur » (ACUFC, 2021).

Par ailleurs, une étude réalisée pour Patrimoine Canada présente les défis qui se posent aux institutions postsecondaires francophones et bilingues, notamment les défis financiers, et propose des pistes d'action pour les relever (Forest, 2021). L'existence d'un cadre institutionnel universitaire stable et disposant des ressources suffisantes serait le socle à partir duquel peut pleinement se déployer la recherche dans les CFMS. Le Comité sénatorial permanent sur les langues officielles énonçait d'ailleurs ce constat en 2005 : « La faiblesse des institutions universitaires francophones sur le plan de la recherche est en grande partie responsable de l'absence de participation francophone aux efforts récents déployés par les gouvernements pour promouvoir la recherche et le développement au Canada » (Corbin et Buchanan, 2005, p. 63). Il aura fallu attendre la crise ayant récemment secoué le milieu universitaire francophone pour ajouter cet enjeu à la liste des priorités des CFMS et du gouvernement canadien. De fait, la LLO adoptée en 2023 prévoit des mesures positives qui visent à appuyer les institutions postsecondaires. À cet égard, la partie VII mentionne notamment : « Le gouvernement fédéral s'engage à renforcer les possibilités pour les minorités francophones et anglophones de faire des apprentissages de qualité, en contexte formel, non formel ou informel, dans leur propre langue tout au long de leur vie, notamment depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires. » On peut lire un plus loin que ces mesures positives visent

à appuyer des secteurs essentiels à l'épanouissement des minorités francophones et anglophones, notamment ceux de la culture, de l'éducation – depuis la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires –, de la santé, de la justice, de l'emploi et de l'immigration, et à protéger et à promouvoir la présence d'institutions fortes qui desservent ces minorités.

2 Les établissements d'enseignement francophones bilingues

Les personnes d'expression française issues d'une CFMS qui souhaitent poursuivre des études universitaires sont limitées dans leur choix, et ce, non seulement en ce qui concerne les établissements, mais aussi dans les programmes qu'ils offrent. Les CFMS peuvent compter sur 14 universités et campus francophones ou bilingues afin d'accéder à des études supérieures dans leur langue maternelle. L'Ontario affiche le plus grand nombre d'universités et de campus, soit plus de la moitié (8) de ceux qui se situent à

l'extérieur du Québec. Bien que les Franco-Ontariens bénéficient de plusieurs universités et campus, la très forte majorité est à vocation bilingue. Pour sa part, la région de l'Atlantique offre peu d'options pour les francophones et les Acadiens avec seulement deux universités. Cependant, ceux-ci peuvent bénéficier d'un accès à des études entièrement en français. Dans l'Ouest canadien, les francophones et francophiles peuvent se tourner vers une université francophone et deux campus francophones annexés à des universités anglophones.

Plus précisément, les Franco-Ontariens peuvent compter sur huit universités et campus, soit deux établissements francophones et six bilingues. Ainsi, les étudiant·e·s peuvent choisir entre l'Université de Hearst dans le nord de la province et, depuis tout récemment, l'Université de l'Ontario français à Toronto afin de poursuivre des études exclusivement en français. De plus, ils peuvent choisir parmi l'une des six universités ou campus bilingues suivants : l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne l'Université Saint-Paul, le Collège militaire royal du Canada, le Collège universitaire dominicain et le Campus Glendon de l'Université York⁵.

En Atlantique, les francophones et les Acadiens peuvent se tourner vers deux universités francophones afin de poursuivre leurs études après le secondaire. D'une part, l'Université de Moncton, située au Nouveau-Brunswick, offre plusieurs opportunités en raison de sa mission généraliste, tout en se déployant sur trois campus – Moncton, Edmundston et Shippagan –, sur le modèle de l'Université du Québec. En Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne est le seul établissement d'enseignement universitaire de langue française. Il faut souligner qu'aucune université ni campus francophone ou bilingue n'est présent à l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve-et-Labrador.

Dans l'Ouest canadien, les francophones et les francophiles ont accès à une seule université francophone, soit l'Université de Saint-Boniface, située à Winnipeg au Manitoba. Les communautés francophones peuvent aussi compter sur la Cité universitaire francophone de l'Université de Regina et sur le Campus Saint-Jean de l'Université d'Alberta, mentionné précédemment. Toujours sur la côte ouest, on notera qu'aucune université ni campus francophone ou bilingue n'est présent en Colombie-Britannique. Cela dit, l'Université Simon Fraser offre des programmes en français au 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, notamment en éducation, en linguistique et littérature ou en

⁵ On notera que l'Université de Sudbury était en période de changements et de restructuration au moment où nous préparions ce chapitre.

études francophones, et ce, bien qu'il s'agisse d'une université anglophone (SFU, s. d.). En outre, l'Université de la Colombie-Britannique offre quelques options en français, entre autres une formation en enseignement avec spécialisation en français et, récemment, une spécialisation en langue et littérature françaises. L'absence d'université ou de campus francophones en Colombie-Britannique limite l'option des diplômés francophones de cette province. Selon le rapport annuel du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (2021), environ 200 diplômés du secondaire poursuivront des études postsecondaires dans une trentaine d'établissements différents, dont plus des trois quarts (77 %) le feront en anglais; selon la même source, un tiers (34 %) quittera possiblement la province pour poursuivre des études postsecondaires. Ainsi, très peu de Franco-Colombiens poursuivront des études universitaires en français.

L'accès à des universités et à des programmes de langue française favorise la relève des communautés francophones en milieu minoritaire et nourrit la vitalité de celles-ci. Contrairement à l'Ontario et à l'Atlantique, les provinces de l'Ouest canadien sont confrontées à des enjeux bien différents : faible proportion de francophones, dispersion sur le territoire, accès limité à des études universitaires en français. Les francophones et francophiles de l'Ouest canadien ont accès à une seule université francophone, soit l'Université de Saint-Boniface, et deux campus francophones (Campus Saint-Jean et la Cité universitaire francophone). Ce que nous observons est en quelque sorte un dédoublement des programmes qui sont offerts entre le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. L'Université de Saint-Boniface offre plusieurs programmes de 1^{er} cycle : éducation, langue, traduction, sciences, philosophie, psychologie, travail social, administration des affaires, sciences infirmières (USB, 2025). Pour sa part, le Campus Saint-Jean offre principalement les mêmes programmes de 1^{er} cycle, en plus des programmes en études canadiennes et en arts dramatiques (UA, 2025). Dans son cas, la Cité universitaire francophone (CUF-UR, 2024), beaucoup plus petite que les deux institutions précédentes, offre notamment des programmes de 1^{er} cycle en éducation et en sciences infirmières (programme bilingue), mais aussi un programme d'études francophones. En ce qui a trait à l'accessibilité aux études supérieures, toutes trois offrent la possibilité de poursuivre des études de maîtrise en éducation ou en études régionales.

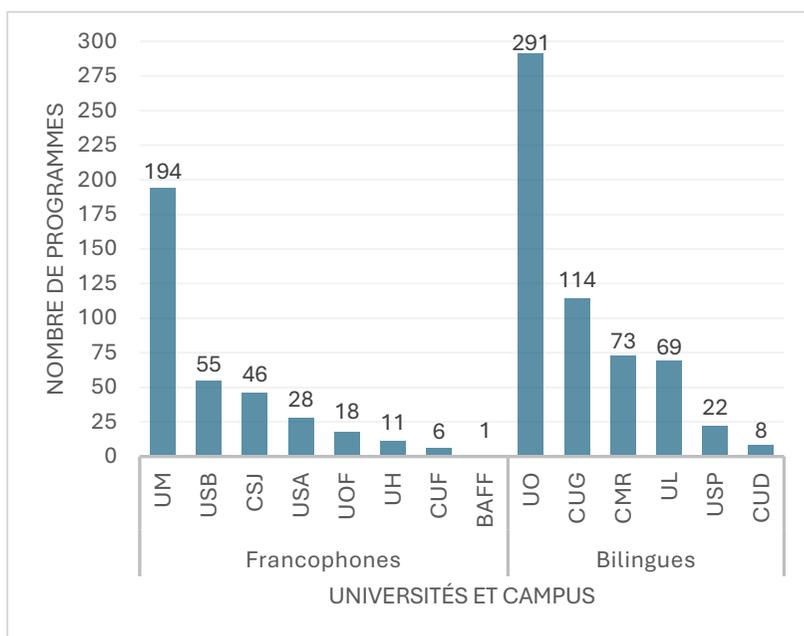


Figure 24.1 Nombre de programmes de 1^{er} cycle, universités et campus francophones et bilingues⁶

À l'échelle canadienne, l'offre de programmes varie. Tel que nous le soulignons, celle-ci est relativement limitée dans l'Ouest canadien si on la compare aux offres ontariennes et atlantiques. En Colombie-Britannique, les francophones et les francophiles doivent parfois s'exiler à l'extérieur de leur province afin d'entamer des études universitaires, puisqu'il n'y a aucune université ou aucun campus francophones dans leur province. En Atlantique, entre autres au Nouveau-Brunswick, les francophones et les Acadiens, présents en plus grande proportion, ont accès à un vaste choix de programmes en français offerts par l'Université de Moncton, établissement à vocation généraliste; de fait, ses trois campus offrent près de 200 programmes de 1^{er} cycle en français (UM, 2025). En plus des programmes de 1^{er} cycle, elle offre plus d'une cinquantaine de programmes d'études supérieures, dont huit

⁶ UM = Université de Moncton; USB = Université de Saint-Boniface; CSJ = Campus Saint-Jean; USA = Université Sainte-Anne; UOF = Université de l'Ontario français; UH = Université de Hearst; CUF = Cité universitaire francophone; BAFF = Bureau des affaires francophones; UO = Université d'Ottawa; UL = Université Laurentienne; CUG = Collège universitaire Glendon; CMR = Collège militaire royal (Kingston); USP = Université Saint-Paul; CUD = Collège universitaire dominicain (Ottawa)

programmes de doctorat : éducation, sciences du langage, sciences appliquées, sciences physiques, sciences de la vie, études littéraires, psychologie et un doctorat professionnel dans la même discipline. Outre l'Université de Moncton, les francophones et les Acadiens de l'Atlantique peuvent aussi compter sur l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse. Celle-ci offre près d'une trentaine de programmes de 1^{er} cycle et de 2^e cycles en français, dont une formation en éducation et des programmes en langue et littérature (USA, 2025).

En Ontario, les francophones peuvent compter sur deux universités francophones; les choix de programmes y sont toutefois très limités, notamment en raison de la petite taille de l'Université de Hearst et du fait que l'Université de l'Ontario français n'en est qu'à ses débuts. D'une part, l'Université de Hearst offre quelques programmes en administration des affaires, en sociologie et en psychologie (UH, 2025), alors que l'UOF mise sur des programmes uniques tels que des études des cultures numériques, de la pluralité humaine, de l'économie et l'innovation sociale et des environnements urbains (UOF, s. d.).

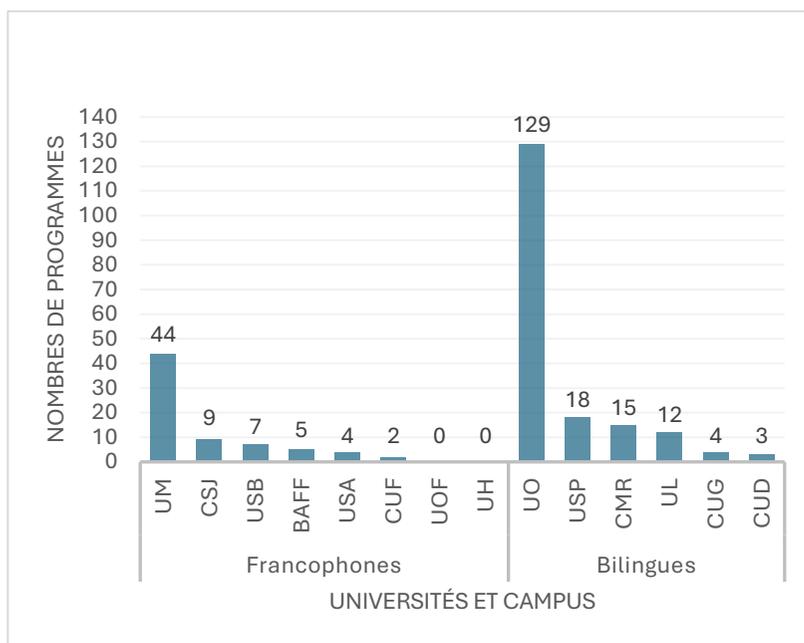


Figure 24.2 Nombre de programmes de 2^e cycle, universités et campus francophones et bilingues

Néanmoins, les Franco-Ontariens peuvent compter sur plusieurs universités et campus bilingues. D'ailleurs, l'ensemble des universités et campus bilingues à l'extérieur du Québec se situe en Ontario. L'Université d'Ottawa est sans aucun doute celle qui offre le plus d'options aux Franco-Ontariens, soit près de 300 programmes de 1^{er} cycle, plus de 100 programmes de 2^e cycle, et une cinquantaine de programmes de 3^e cycle, et ce, en français ou dans les deux langues officielles (UO, sd). En termes d'études supérieures, l'Université d'Ottawa se démarque des autres institutions qui offrent moins d'une dizaine de programmes de 3^e cycle et moins d'une vingtaine de programmes de 2^e cycle. Plus précisément, le Collège militaire royal du Canada offre la possibilité de suivre des études de 2^e cycle en administration des affaires, en administration publique, en physique, en mathématique et en étude de la défense, mais surtout un vaste programme en génie aux 2^e et 3^e cycles (Gouvernement du Canada, 2023). Pour leur part, l'Université Saint-Paul et le Collège universitaire dominicain, établissements situés à Ottawa, se spécialisent dans la théologie et la vocation religieuse (USP, 2025; CUD, 2021). Quant au Campus Glendon, plusieurs programmes (parfois bilingues) s'y démarquent de ceux qu'offre l'Université d'Ottawa, par exemple ses programmes en études françaises et littérature française, en histoire, en administration des affaires (en commerce), en sociologie, en science politique, en psychologie, en philosophie, en mathématiques, en biologie, en traduction, en communication, en études canadiennes ou hispaniques (CG-UY, s. d.). D'ailleurs, le Campus Glendon et l'Université Laurentienne offrent une plus grande diversité de programmes en psychologie que toutes les autres universités francophones ou bilingues. Au sujet de cette dernière, on notera que son offre de programmes de 1^{er} cycle en français est passée de 158 à 69 à la suite de l'abolition récente de plusieurs programmes. Toutefois, quelques programmes de 2^e cycle y sont toujours offerts, tels que des maîtrises dans le domaine de la santé et programmes connexes, des maîtrises en sociologie, service social et psychologie (UL, 2025).

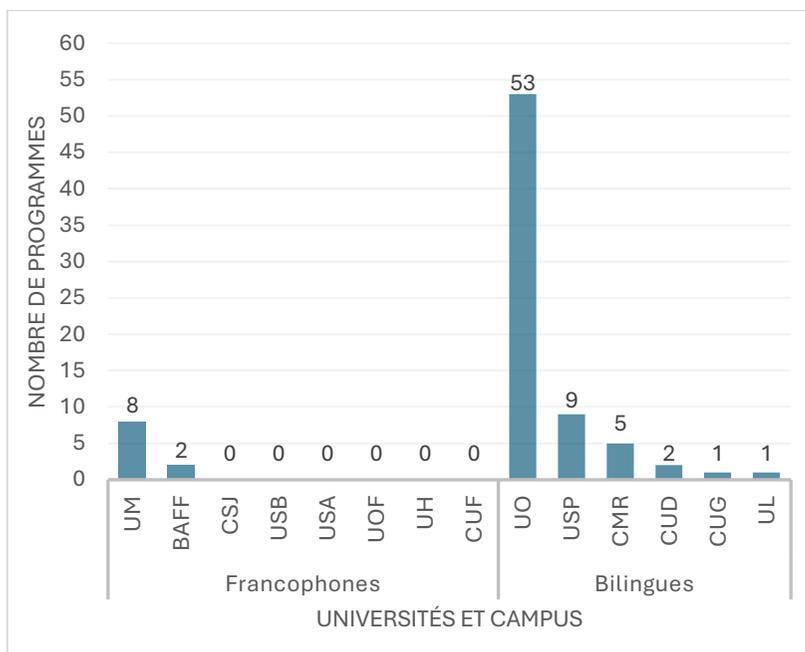


Figure 24.3 Nombre de programmes de 3^e cycle, universités et campus francophones et bilingues

3 Le cadre institutionnel de la recherche en français

La vitalité de la recherche en français en milieu francophone minoritaire dépend en partie de l'accès à des études postsecondaires réalisées dans cette langue, mais aussi du réseau de professeur-e-s et chercheur-e-s qui font des communautés francophones leur terrain de recherche. En France, elles et ils s'intéressent, entre autres, aux problématiques de l'Europe. En dehors de l'Europe, la recherche en français sur les milieux francophones, plutôt timide, relève principalement des chercheur-e-s d'expression française du Québec (St-Onge *et al.*, 2021). Nous observons un phénomène semblable qu'en Europe : la majorité de la recherche scientifique en français y aborde des enjeux relatifs au Québec.

L'espace de la recherche en français à l'extérieur du Québec, plus exigu, est en outre marqué par un engouement pour la recherche en anglais chez les chercheur-e-s d'expression française, qui fragilise la vitalité de la recherche en français au sein des CFMS (St-Onge *et al.*, 2021). Au Canada, la culture scientifique de langue française en milieu minoritaire dépend en

partie des établissements d'enseignement postsecondaire, notamment des universités francophones ou bilingues, mais aussi des instituts, des centres et des chaires de recherche francophones. Il y a près de 15 ans, Landry et ses collègues (2008) présentaient un portrait des intérêts thématiques des institutions et centres de recherche étudiant les CFSM. Ils ont observé que la plupart des travaux de ces institutions portaient sur la vitalité des communautés, l'éducation, les questions politiques, l'histoire et l'identité. À l'échelle régionale, l'importance accordée à certaines thématiques varie d'une région à l'autre. En Atlantique, les auteurs ont constaté que les questions d'identité, d'éducation, de vitalité et de politique sont plus importantes, alors qu'en Ontario, ce sont les questions linguistiques et identitaires qui priment. Dans l'Ouest canadien, les recherches portent entre autres sur l'histoire, mais aussi sur l'éducation et l'identité.

Tableau 24.1 Nombre de chaires, centres, instituts et groupes de recherche sur la francophonie au Canada en 2022

Institutions	Chaires	Centres et instituts	Groupes
Université de Moncton	3	9	4
Université Sainte-Anne	3	0	0
Université d'Ottawa	18	12	4
Campus Glendon	0	1	0
Université de Toronto	0	1	0
Université de Saint-Boniface	1	1	0
Cité universitaire francophone	0	1	0
Campus Saint-Jean	0	1	2
Université Laval	1	0	0
Total	26	26	10

Tel que le notent Landry et ses collègues (2008), la présence d'une infrastructure est essentielle pour soutenir la recherche en français à l'extérieur du Québec. À l'automne 2022, nous avons recensé 26 chaires de recherche au Canada qui s'intéressent directement à la francophonie canadienne (tableau 24.1). De ce nombre, la forte majorité (18) est associée à l'Université d'Ottawa en Ontario, six sont situées en Atlantique, une dans l'Ouest canadien et une seule au Québec. De plus, les CFSM peuvent aussi compter sur l'appui de 38 centres, groupes et institutions de recherche. Nous en avons recensé 18 en Ontario, dont 16 à l'Université d'Ottawa, un à l'Université de Toronto et un autre au Campus Glendon de l'Université York. En Atlantique, la totalité (13) est située à l'Université de Moncton, alors que, dans l'Ouest canadien, deux groupes et un institut sont présents sur le

Campus Saint-Jean de l'Université d'Alberta, ainsi que deux centres de recherche, un à la Cité universitaire francophone et l'autre à l'Université de Saint-Boniface.

Nous constatons que le cadre institutionnel de la recherche en français dépend majoritairement des chaires de recherche sur la francophonie, qui sont centralisées à l'Université d'Ottawa, dont la vocation est bilingue. La situation est similaire pour les centres, instituts ou groupes de recherche, dont la majorité est partagée entre l'Université d'Ottawa et l'Université de Moncton. De plus, bien que la plupart des universités et campus francophones en milieu francophone minoritaire soient situés en Atlantique et dans l'Ouest canadien, il s'agit de petits établissements dont l'infrastructure est précaire et dont l'offre de programmes est limitée.

4 Pratiques de recherche et de diffusion en français au Canada

S'il est difficile d'obtenir des données sur la langue dans laquelle les activités de recherche sont réalisées, les sources de données existantes nous permettent de distinguer la langue dans laquelle les projets de recherche sont élaborés et celle dans laquelle ils sont diffusés. On présentera donc dans cette section l'évolution de la langue des demandes de financement présentées aux organismes subventionnaires canadiens ainsi que celle des divers moyens par lesquels les travaux de recherche sont diffusés.

Les projets de recherche démarrent souvent par la préparation d'une demande de financement qui sera soumise à l'un des organismes subventionnaires du pays. De telles demandes se montrent cruciales à l'activité de recherche car les subventions fournissent les ressources financières qui permettent d'embaucher des étudiant·e·s, d'acheter des équipements et de réaliser des déplacements afin de présenter les résultats des travaux dans le cadre de divers événements. Au Canada, ces demandes peuvent être présentées en français ou en anglais. Le choix de l'une ou de l'autre illustre à la fois la langue dans laquelle le projet de recherche a été conçu de même qu'une certaine perception de l'importance de cette langue dans le champ scientifique dans lequel s'inscrivent les travaux à réaliser.

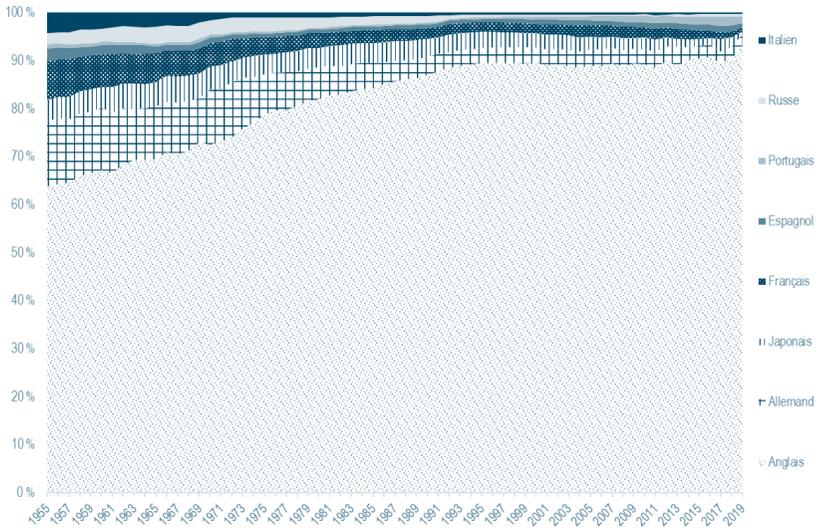
Nos résultats montrent que, pour les quatre principaux organismes subventionnaires du pays – Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), Instituts de recherche en santé (IRSC) et Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) –, le pourcentage de demandes en français est en déclin. On

remarque que les pourcentages de demandes en français présentées aux organismes subventionnaires associés aux domaines des sciences naturelles et de la santé, soit le CRSNG et les IRSC, se situent entre 5 % et 10 %; un pourcentage similaire est obtenu pour la FCI, qui finance les infrastructures de recherche de tous les domaines. En revanche, les domaines des sciences sociales, des arts et des humanités, couverts par le CRSH, montrent un déclin dramatique des demandes en français, qui passent de 25 % du total dans les années 1990 à moins de 15 % en 2019. Ce déclin demeure préoccupant, dans la mesure où il est raisonnable de croire que la langue d'usage – voire la langue maternelle – d'un bon nombre de chercheur-e-s est le français; néanmoins, ils et elles décident de présenter leurs demandes dans une langue qui est susceptible d'être moins bien maîtrisée.

L'analyse des demandes en provenance d'institutions francophones ou bilingues nous montre cette tendance lourde. À l'échelle du pays, les demandes présentées en français passent de 77 % à 61 % au CRSH et de 41 % à 37 % au CRSNG. Au CRSH, la baisse s'observe principalement en Ontario et au Québec, dont la part des demandes en français décline respectivement de 39 % à 29 % et de 85 % à 71 %. Les demandes en provenance du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse suivent une tendance similaire. À l'opposé, la part de demandes soumises en français au CRSH par des chercheur-e-s affilié-e-s à des institutions francophones du Nouveau-Brunswick est en croissance, passant de 73 % entre 1992-1999 à 88 % en 2015-2019.

En termes de publications savantes, on remarque tout d'abord une tendance lourde à l'échelle mondiale. En effet, la croissance des évaluations basées sur le nombre de publications savantes dans bon nombre de pays (Debackere et Glänzel, 2004; Schneider, 2009; Sivertsen, 2010; Shu *et al.*, 2020; Zacharewicz *et al.*, 2019), jumelée à la démocratisation des technologies numériques et au contrôle de l'édition savante par quelques compagnies privées (Larivière *et al.*, 2015) est associée à l'établissement d'une nouvelle culture de la publication (Fanelli et Larivière, 2016). Cette tendance a affecté les langues utilisées par les chercheur-e-s dans la diffusion des connaissances issues de leurs travaux. D'une part, le contrôle de l'édition savante par quelques compagnies internationales a augmenté l'offre de périodiques en anglais et contribué à rendre ceux-ci plus attrayants. D'autre part, la croissance de la collaboration internationale a renforcé le besoin d'utiliser une langue commune et, par conséquent, renforcé la place de l'anglais, déjà omniprésent.

À l'échelle mondiale, les tendances sont claires : l'anglais prend une place de plus en plus importante dans la diffusion des connaissances scientifiques. C'est le cas dans tous les domaines : d'abord dans les sciences naturelles et de la santé, graduellement au sortir de la Seconde Guerre mondiale, puis dans les domaines des sciences sociales et, enfin, dans ceux des sciences humaines. Malgré des enjeux posés par la qualité des données et la couverture – aucune base de données ne fournissant un portrait complet des articles, des livres et des autres types de communications scientifiques produites par les chercheur·e·s –, on remarque généralement que les sources convergent pour signaler un déclin de la représentation de la quasi-totalité des langues autres que l'anglais. En effet, comme le montre la figure 24.4, si le pourcentage d'articles publiés en anglais a augmenté entre 1955 et 1995, il demeure relativement stable depuis. La croissance proportionnelle des articles de langue anglaise s'est principalement réalisée aux dépens des articles publiés en allemand, en français et en japonais. En outre, l'importance relative de ces trois langues diminue depuis 1995, bien que dans une moindre mesure qu'au cours des 40 années précédentes. Nous observons également une augmentation du pourcentage d'articles en portugais, ce qui s'explique probablement par la croissance de la plateforme de revues SciELO (Scientific Electronic Library Online) à la fin des années 1990, cette dernière étant financée par la Fundação de Amparo à Pesquisa do Estado de São Paulo (Fondation de soutien à la recherche de l'État de São Paulo), qui dessert principalement l'hémisphère Sud.



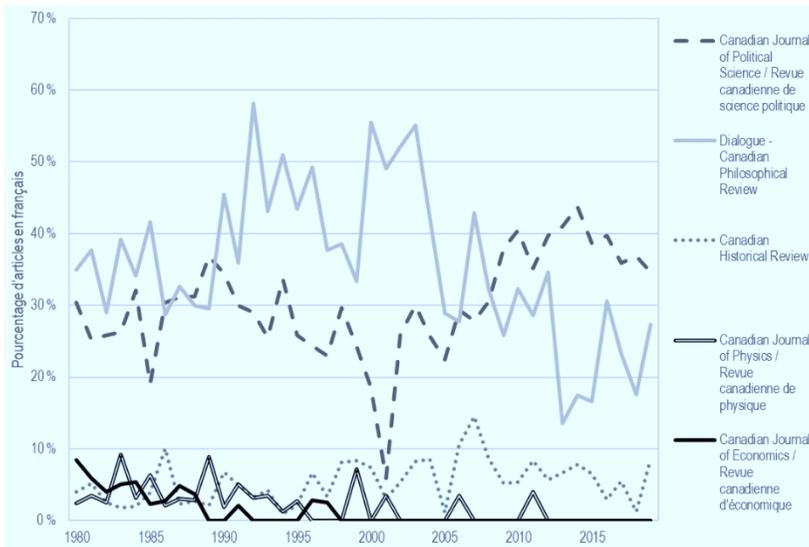
Source : Herzog et al. (2020)⁷

Figure 24.4 Pourcentages d'articles selon la langue entre 1955 et 2019

À l'échelle canadienne, la dualité linguistique a historiquement conduit à la création de revues publiées en anglais et en français, ainsi que de nombreuses revues bilingues qui, souvent, sont associées à des sociétés savantes canadiennes. Nous avons compilé la proportion d'articles en français pour cinq revues bilingues, couvrant plusieurs disciplines : physique, économie, histoire, philosophie et science politique (fig. 24.5). Sans surprise, les domaines considérés comme plus internationalisés, soit l'économie et la physique, présentent une proportion très faible d'articles en français. En histoire, les travaux en français représentent autour de 5 % des articles publiés par la *Canadian Historical Review*, hormis un saut autour de 10 % entre 2006 et 2008. Ce faible pourcentage s'explique vraisemblablement par la fragmentation du champ historique canadien, la communauté scientifique francophone du pays s'étant dotée de revues qui lui permettent de diffuser ses travaux en français. La revue philosophique *Dialogue* a, pour sa part, publié jusqu'à 50 % d'articles en français dans les années 1990 et

⁷ Notons toutefois qu'une proportion importante des articles couverts par la base de données *Dimensions.ai*, utilisée par ces chercheur-e-s, ne portent pas d'adresses institutionnelles, ce qui rend son usage problématique quand vient le temps de mesurer la recherche publiée en français dans les institutions canadiennes.

2000. Ce pourcentage est toutefois plus faible aujourd’hui (20 %)⁸. Enfin, dans le cas de la *Revue canadienne de science politique / Canadian Journal of Political Science*, hormis un passage à vide au début des années 2000, environ 30 % des articles y sont rédigés en français, ce pourcentage augmentant à environ 40 % après la première décennie des années 2000⁹. Le domaine semble ainsi donner lieu à la publication d’une proportion d’articles en français et en anglais reflétant globalement la dualité linguistique du pays. Ces chiffres positifs masquent toutefois une réalité un peu plus complexe : alors que les politologues francophones citent abondamment les travaux de leurs collègues anglophones, le contraire est beaucoup moins fréquent (Rocher, 2007).



Source : *Web of Science* (© Clarivate, 2025. Tous droits réservés)

Figure 24.5 Pourcentages de documents publiés en français dans une sélection de revues canadiennes entre 1980 et 2019

⁸ Nous nous appuyons sur les données fournies la plateforme *Web of Science* (© Clarivate, 2025. Tous droits réservés) qui concernent exclusivement les articles scientifiques et ne tiennent pas compte des ouvrages ni des chapitres de livres. Il convient également de noter que ces données incluent les articles issus de disciplines fortement anglicisées (p. ex. la psychologie) et donnant lieu à une forte production scientifique.

⁹ On obtiendra davantage de détails sur la langue de diffusion des politologues francophones canadiens en consultant Rocher et Stockemer (2017).

Qu'en est-il de la langue de diffusion des articles dans les institutions universitaires? Compte tenu de l'importante différence entre les disciplines quant à la langue de diffusion des connaissances, nous mettons ici l'accent sur les sciences sociales, les arts et les humanités. Bien qu'on remarque un déclin du français partout, d'importantes différences se dessinent dans la proportion d'articles écrits en français en fonction du type d'établissement : institutions francophones en milieu minoritaire, institutions francophones au Québec, institutions bilingues et institutions anglophones au Québec.

Ainsi, à l'Université de Moncton, on passe de plus de 40 % d'articles en français dans les années 1980 à moins de 25 % dans les années 2010; à l'Université de Saint-Boniface, de 70 % d'articles en français dans les années 1980, on passe à 20 % depuis 2010. Une tendance similaire est observée à l'Université de Montréal, où le français est la langue de publication de plus de la moitié des articles dans les années 1980, pour décliner à moins de 20 % dans la décennie 2010. Tant l'Université Laurentienne que l'Université d'Ottawa, institutions bilingues, ont historiquement présenté un pourcentage d'articles en français plutôt bas, et ce, même dans les années 1980. Les choses ne s'améliorent pas au cours de la dernière décennie, alors que le français représente moins de 10 % des articles (moins de 5 % à l'Université d'Ottawa). Ce pourcentage n'est que très légèrement supérieur à celui d'institutions anglophones telles l'Université McGill et l'Université de Toronto, dont le pourcentage des articles publiés en français est passé de 6 % dans les années 1980 à 2 % depuis 2010 à l'Université McGill, et de 3 % à un peu plus de 1 % à l'Université de Toronto au cours de la même période.

À la lumière de ces résultats, on remarque que la place du français est en déclin à peu près partout dans le système de la recherche du pays, tant du point de vue des demandes de subventions que des publications. Bien que les universités et les chercheur-e-s faisant partie de milieux francophones minoritaires présentent certainement des caractéristiques spécifiques en termes d'accès aux programmes d'études supérieures et aux ressources disponibles – par rapport au Québec, par exemple –, il demeure que les chercheur-e-s d'expression française œuvrant au Canada, peu importe la province où se situe leur université d'affiliation, subissent une forte pression pour publier en anglais. En effet, tant dans les institutions francophones du Québec que dans celles des autres provinces, l'attrait de l'anglais demeure majeur; il est incontournable dans les disciplines des sciences naturelles et de la santé, et prend une place de plus en plus importante dans les activités de recherche en sciences sociales et humaines. Le contexte est similaire à l'échelle internationale : les chercheur-e-s travaillant en Espagne, en France,

en Italie et en Allemagne, tout comme en Belgique et en Suisse, publient principalement en anglais. Toutefois, la principale différence entre le Canada et ces pays – dont certains sont multilingues – réside dans le fait que le passage s’y est fait vers une langue étrangère, beaucoup plus neutre, et non pas vers l’autre langue nationale. Les chercheur-e-s continuent ainsi à vivre dans leur langue à l’extérieur de leurs activités de recherche.

5 Un cadre institutionnel poreux

L’omniprésence de l’anglais en recherche exerce des effets importants sur les travaux menés par les chercheur-e-s d’expression française dans les provinces autres que le Québec. Non seulement l’expansion de l’utilisation de l’anglais comme *lingua franca* dans les sciences sociales peut-elle affecter la liberté linguistique des chercheur-e-s (Landa, 2006), mais elle est susceptible d’influencer la représentation des enjeux locaux (Larivière, 2018; Filiatreau, 2008), notamment ceux qui concernent les professionnels et les praticien-ne-s œuvrant en milieux francophones minoritaires, qui sont parfois partenaires de ces chercheur-e-s dans le cadre de recherches-action. D’autre part, le prestige conféré à la publication en anglais porte ombrage aux travaux réalisés par et pour des francophones en milieux minoritaires, ce qui se répercute sur la carrière des chercheur-e-s d’expression française dans la mesure où leurs recherches se voient moins citées par leurs collègues, à la fois au Canada et à l’étranger.

À terme, cette situation peut même influencer le choix des thèmes de recherche, au désavantage des CLOSM. Un exemple éloquent à cet égard, tiré des travaux de Molgat et Trahan-Perreault (2015), est celui du secteur du travail social au sein des CLOSM. Ses praticien-ne-s disposeraient de très peu d’écrits scientifiques en français portant sur des thèmes aussi vastes que la jeunesse, la famille, les autochtones, les dépendances, la diversité sexuelle et de genre, le handicap et les aînés. Cette situation s’explique par la valorisation des « sciences [ayant] une portée internationale [...] au détriment des sciences locales » (St-Onge *et al.*, 2021, p. 23), les entraves au rayonnement des recherches menées en français et au développement de certains domaines touchant directement les CLOSM et, enfin, la pression s’exerçant sur les chercheur-e-s pour diffuser leurs travaux en anglais, soit des facteurs également associés à la représentation des enjeux locaux et au développement de la carrière.

En effet, même si les chercheur-e-s d’expression française maintiennent une production de recherches en français, les forts incitatifs à publier

leurs résultats en anglais contribuent à l'invisibilisation de leurs efforts, au premier chef parce que « la qualité de l'indexation est moins bonne pour le contenu non anglophone » (p. 26). Mais, de manière plus pernicieuse, c'est toute une production de connaissances qui se voit négligée du seul fait qu'elle est diffusée en français. Ce processus est illustré par la proportion des travaux portant sur le Canada produits par les chercheur-e-s d'expression française du pays – au Québec et dans les autres provinces –, en regard de la proportion de ceux qui, parmi ces travaux, sont cités dans la recherche publiée en anglais. En effet, alors que le quart de ces travaux sont réalisés par des francophones, seuls 5 % trouvent un chemin jusqu'aux publications en langue anglaise (Rocher, 2007). Enfin, la crainte de voir leurs travaux invisibilisés persuaderait les jeunes chercheur-e-s francophones ou allophones à valoriser la collaboration avec des collègues anglophones et à ignorer la recherche qui se fait en français dans leurs propres milieux (Bortolus, 2012).

Toujours au sujet des collaborations, les résultats du sondage mené dans le cadre de l'étude réalisée pour l'Acfas révèlent que la majorité de celles dans lesquelles s'engagent les chercheur-e-s d'expression française se réalisent avec des chercheur-e-s d'universités anglophones; viennent ensuite les collaborations avec des collègues des universités francophones du Québec, ce qui contribuerait « au maintien d'un espace francophone en recherche » (St-Onge *et al.*, 2021, p. 61). Cet espace se montre vital à la fois parce qu'il permet « la circulation des idées et le développement des liens entre les communautés linguistiques, afin de fournir des écrits en français pour l'enseignement, mais aussi pour encourager la création de termes en français » (p. 24, sur la base de Collins et Dagenais, 2010) et parce qu'un nombre important de chercheur-e-s d'expression française (35 %) travaillent au sein de petites universités « ou de campus annexés à une université anglophone ou bilingue » (p. 29). De surcroît, les chercheur-e-s d'expression française partagent leurs domaines d'intérêt avec un nombre très restreint de chercheur-e-s, ce qui accentue encore l'importance de cet espace.

Rappelant une recommandation formulée une décennie auparavant dans l'*Examen de la gestion des langues officielles* préparé pour le compte du CRSH, ses auteurs considèrent qu'il est du devoir des différents protagonistes de la recherche de favoriser les collaborations entre les chercheur-e-s d'expression française des différentes régions du Canada, de même qu'entre eux et les chercheur-e-s des grandes universités (Malatest & Associates, 2011). Sur la base des travaux de Larivière et ses collègues (2006), le rapport rappelle en outre l'importance de deux facteurs « dans la formation des

réseaux de collaboration scientifique » (St-Onge *et al.*, 2021, p. 25), soit la langue et la proximité géographique, ce dernier ayant pour effet qu'une large part du réseau de chercheur·e·s d'expression française de l'Ouest du Canada se composera de chercheur·e·s anglophones, particulièrement en sciences naturelles. Toutefois, bien que la recherche réalisée en français puisse se voir avantagée sous certains aspects par l'inscription des chercheur·e·s d'expression française dans des réseaux internationaux comptant des chercheur·e·s européens, la prépondérance de la France dans la direction donnée à la recherche francophone a pour conséquence d'isoler les chercheur·e·s d'expression française en dehors de l'Europe, d'où l'urgence de renforcer et de maintenir un espace francophone en recherche au Canada.

En outre, le manque d'accès au soutien à la recherche auquel font face les chercheur·e·s d'expression française se répercute sur le financement de leurs travaux, notamment parce qu'ils connaissent mal les occasions de financement qui favoriseraient le développement de la recherche en français sur des thèmes d'importance dans leurs différents milieux, ce qui a notamment pour conséquence que des recherches pertinentes ne sont pas proposées au financement du fait qu'elles représentent une valeur moindre si elles ne sont pas présentées en français (*id.*). En effet, la maîtrise du français chez les membres des comités d'évaluation n'étant pas garantie, de plus en plus de chercheur·e·s d'expression française préparent leurs demandes de financement en anglais. En ce qui a trait aux projets soumis au CRSH, bien que St-Onge et ses collègues (2021) n'aient pu avoir accès à des données qui indiqueraient une influence de la langue de rédaction des demandes sur le taux de financement, les chercheur·e·s en sciences humaines semblent percevoir un avantage à les préparer en anglais.

Enfin, même financé, un projet de recherche pourra se réaliser plus ou moins rondement en raison des difficultés auxquelles font face les chercheur·e·s d'expression française souhaitant obtenir les services d'assistant.e.s de recherche maîtrisant le français, spécialement dans l'Ouest canadien et, en général, dans les universités anglophones, qui accueillent presque la moitié des chercheur·e·s d'expression française (*id.*). Toutefois, l'accès à cet assistantat serait similaire sur les campus bilingues et francophones, les deux tiers des chercheur·e·s ayant affirmé arriver à embaucher des assistant.e.s maîtrisant le français. Néanmoins, dans les provinces autres que le Québec, cette opération se révèle beaucoup plus ardue dans l'Ouest que dans la région de l'Atlantique ou en Ontario.

6 Pratiques de diffusion

On constate que la prégnance de l'anglais sur la recherche peut aller jusqu'à influencer la nature des travaux entrepris, ce que souligne encore Bocanegra-Valle (2014) lorsqu'elle décrit le diktat *Publish in English or Perish* en ces termes : « [L]'idéologie, la culture et l'identité des pays anglophones façonnent la formation du discours scientifique », dans le sens où « la recherche considérée comme "bonne" est celle [qui est] publiée » (citée par St-Onge *et al.*, 2021, p. 18-19). Or, dans un contexte où – notamment en raison du fonctionnement de l'indexation, mais aussi des algorithmes – « publier » devient synonyme de « publier en anglais », cette influence de la sphère anglosaxonne s'exprime jusque dans la langue employée dans les communications scientifiques et les conférences, puisque la pertinence de ces dernières se mesure, elle aussi, à l'aune de leur découvrabilité en ligne. Ainsi, grâce au sondage qu'ils ont mené auprès de plus de 500 chercheur·e·s d'expression française, St-Onge et ses collègues (2021) ont appris que, dans les deux dernières années, 30 % des répondant·e·s n'avaient pas prononcé au moins une conférence ou une communication en français et 44 % n'avaient pas publié au moins un article en français. Si le français conserve une certaine pertinence dans la diffusion scientifique, il est remarquable que « son utilisation est surtout confinée à l'échelle nationale ou réservée à la vulgarisation » (St-Onge *et al.*, 2021, p. 28, sur la base de Bacaër, 2019). Une situation similaire caractérise l'organisation d'événements scientifiques au Canada, les rencontres en français dans les milieux francophones minoritaires reposant à 80 % sur les épaules des chercheur·e·s d'expression française œuvrant dans les établissements francophones et bilingues. Ces derniers font par ailleurs face à des difficultés majeures se rapportant directement à l'organisation d'événements en français, que l'on parle du petit nombre de collègues francophones, de la difficulté à mobiliser les collègues parlant ou comprenant le français, de l'obligation de traduire en français tous les documents visuels et les communications ou du soutien moindre aux événements offerts en français par les établissements hors Québec (p. 59).

C'est donc dire que, pour favoriser le rayonnement de leurs travaux et espérer exercer un impact sur la recherche, les chercheur·e·s d'expression française doivent diffuser leurs travaux en anglais; en effet, non seulement les résultats et analyses publiés en français sont-ils moins utilisés, mais encore, « ceux qui font le choix d'écrire en français publient moins et sont moins cités » (p. 31, sur la base d'Imbeau et Ouimet, 2012), ce qui affecte leur performance en recherche. En outre, si la diffusion en anglais peut avantager leur visibilité (p. 24, sur la base de Slim, 2006), ce quasi-impératif est

à la source de préjudices vécus par les chercheur·e·s d'expression française :

- perte de profondeur dans l'expression des idées (St-Onge *et al.*, 2021);
- insécurité linguistique, soit l'« incapa[cité] de transmettre ce qu'on veut dire, [d']exprimer ses idées avec la terminologie d'une langue étrangère, voire [d']utiliser un vocabulaire plus restreint et des arguments moins bien construits » (p. 21);
- surcharge de travail en raison du temps consacré à l'écriture dans une langue moins familière, ce qui diminue le temps passé à mieux exprimer ses idées, tout en affectant l'atteinte d'objectifs de publication (p. 25).

En outre, le contrôle de plus en plus important des revues savantes par quelques éditeurs internationaux a contribué à augmenter l'offre de périodiques en anglais et à en accentuer l'attractivité, dans un contexte où les collaborations internationales sont encouragées à la fois par les universités et les organismes subventionnaires, ce qui, en soi, renforce « le besoin d'une langue commune et, par conséquent, [...] la place de l'anglais, déjà omniprésent » (p. 44). Mais les chercheur·e·s non anglophones font également le choix de l'anglais afin de voir leurs publications apparaître dans les outils d'indexation internationaux les plus connus (p. 17), répondant ainsi à des contraintes explicites – par exemple, une demande de l'employeur – ou non explicites – entre autres, le facteur d'impact des publications, qui augmente les chances d'obtenir des subventions. Se montrant proportionnel au prestige d'une revue, ce dernier inciterait à y publier plutôt que de privilégier des revues correspondant véritablement au champ d'expertise (p. 20), ce qui limite du même coup la découvrabilité de certaines connaissances par les praticien·ne·s.

Si l'on ne tient pas compte du moment de leur création, la posture des revues recevant des contributions en français ne semble pas alarmante. En effet, au Canada, 26 % des revues savantes publient exclusivement en français, alors que 69 % reçoivent des articles dans les deux langues (p. 40). C'est plutôt la proportion de revues francophones créées dans les 60 dernières années, soit à peine 8 % (*id.*), qui signale une perte de prestige et de pertinence perçue de ce type de périodique. En outre, si les études en sciences sociales sont encore largement multilingues, la diversité linguistique qui les caractérise « risque aussi », comme c'est déjà le cas dans les sciences naturelles, « d'être supplantée par l'unilinguisme anglophone » (p. 19, sur la base de Warren et Larivière, 2018). La création de la plateforme Érudit en 1998 aura changé la donne jusqu'à un certain point : si, globalement, elle « a entraîné une augmentation de seulement 3,4 % du nombre de publications des chercheur·e·s du Québec en comparaison avec le nombre

de publications trouvées dans [Web of Science] » (*id.*, 2021, p. 20) et de 5,1 % du nombre de publications des chercheur-e-s des universités francophones du Canada, l'augmentation est plus substantielle chez les chercheur-e-s des sciences sociales et humaines œuvrant dans une université francophone, qui publient 29,8 % plus d'articles en français.

7 Défis, recommandations et mesures complémentaires

Ces données et ces résultats montrent que si le cadre institutionnel universitaire francophone ou bilingue est une condition essentielle du développement de la recherche d'expression française en dehors du Québec, celui-ci ne les met pas à l'abri de l'influence de l'anglais car les comportements des chercheur-e-s sont influencés par l'environnement institutionnel. Ainsi, il est à penser que seule une action institutionnelle permettra d'aménager, de protéger et de promouvoir l'espace de la recherche en français.

Dans la section intitulée « Vers une stratégie concertée de soutien à la recherche en français » de leur *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada en chiffres*, St-Onge et ses collègues (2021, p. 69-77) identifient quatre grands défis auxquels font face les chercheur-e-s d'expression française et formulent neuf recommandations accompagnées de trois mesures complémentaires, selon eux « essentielles pour relever les défis affrontés par les chercheur-e-s et pour assurer l'épanouissement de l'espace de recherche en français » (p. 15). Le tableau suivant associe une synthèse de chacune des recommandations et mesures aux défis à relever.

Tableau 24.2 Synthèse de chacune des recommandations et mesures à relever

Institutions	Recommandations	Mesures complémentaires
Soutien offert aux chercheur-e-s d'expression française sur leurs campus	Création d'un Service d'aide à la recherche en français ayant pour fonctions d'/de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ offrir des services d'aide à la préparation des demandes de subvention ▪ sensibiliser les universités aux besoins des chercheur-e-s d'expression française ▪ valoriser la recherche et sa diffusion en français 	Investissement par les gouvernements fédéral et provinciaux dans le programme Coopération en recherche dans la francophonie canadienne (Acfas) et dans des programmes similaires

Institutions	Recommandations	Mesures complémentaires
Accès aux ressources pour réaliser la recherche (financement, baisse de la charge d'enseignement, assistant-e-s)	<p>Instauration et maintien à long terme par les organismes subventionnaires fédéraux (OSF) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fonds et de programmes destinés aux petites universités ainsi qu'aux campus et bureaux universitaires francophones ▪ programmes de financement mettant en avant les CLOSM comme objet d'étude ▪ mesures visant à augmenter le taux de succès des demandes de subvention soumises en français aux programmes des IRSC <p>Développement des services en français dans chacune des universités bilingues ou anglophones hors Québec</p>	<p>Réduction par les petites universités de la charge d'enseignement (p. ex. développement d'outils permettant de réduire le temps de préparation des cours) et d'administration des chercheur-e-s d'expression française</p> <p>Réduction par les OSF des restrictions visant les fonds reçus (conditions d'utilisation, reconnaissance de l'engagement dans le milieu)</p>
Diffusion des savoirs en français	<p>Mise sur pied par Patrimoine canadien d'un fonds en soutien aux presses universitaires et aux autres activités de diffusion en français</p> <p>Responsabilisation des ASF face à l'équitabilité de leurs programmes de soutien à l'édition savante en français</p>	Soutien par les OSF des initiatives de communication scientifique en français
Évaluation et valorisation de la recherche faite en français et de celle portant sur les communautés francophones	<p>Adoption par les OSF d'une politique susceptible de dissuader les comités d'évaluation des demandes de subvention de faire appel au facteur d'impact des revues ou à la qualité de l'université d'attache</p> <p>Ajout par les OSF d'une case « minorité de langue officielle » aux formulaires de demande de subvention</p> <p>Meilleure estimation par les OSF des compétences linguistiques des membres des comités d'évaluation</p>	s. o.

8 Rôles et responsabilités des grands acteurs de la recherche

Dans la même section, les auteurs ciblent quatre grands acteurs (p. 78-80) ayant « la responsabilité morale de faire rayonner l'anglais et le français dans le milieu de la recherche au pays » (p. 78). Le tableau suivant présente une synthèse des rôles et responsabilités attribués par St-Onge et ses collègues à chacun d'eux.

Tableau 24.3 Synthèse des rôles et des responsabilités des grands acteurs de la recherche

Grands acteurs	Rôles	Responsabilités
Gouvernements fédéral et provinciaux	Assurer la viabilité (développement et pérennité) des universités francophones et bilingues Appuyer et développer l'espace de recherche en français des CLOSM <i>Pour le gouvernement fédéral en particulier :</i> Exercer son leadership auprès des provinces	Reconnaître la précarité de ces établissements Prendre acte de leur contribution Appuyer leur développement Soutenir financièrement cet espace (structures de recherche, diffusion des savoirs en français) Appuyer les mesures décrites ci-haut
OSF (CRSH, CRSNG, IRSC, FCI)	Assurer l'épanouissement de l'espace de recherche en français Contribuer à la diffusion des savoirs en français	Se conformer à la LLO en : <ul style="list-style-type: none"> ▪ appuyant le développement et l'épanouissement des CLOSM ▪ consultant le milieu de la recherche des CLOSM (mise en place de mécanismes de consultation et de comités permanents) ▪ élaborant des plans d'action et des mesures visant le traitement équitable des demandes de subvention présentées en français Allouer aux établissements et chercheur-e-s des CLOSM leur juste part des fonds de recherche
Universités	Contribuer à la vitalité des CLOSM Assurer un continuum en éducation de la petite enfance au	Offrir un espace de vie en français Former des professionnels francophones Animer la vie intellectuelle et culturelle

Grands acteurs	Rôles	Responsabilités
	postsecondaire en français	<p>Contribuer à l'innovation technologique et sociale</p> <p><i>Pour les établissements francophones et bilingues en particulier :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ s'engager face aux activités et structures (enseignement, recherche, diffusion) ▪ comprendre les besoins des chercheur·e·s d'expression française ▪ valoriser leurs travaux ▪ leur offrir des services adéquats en français
Acfas et autres partenaires	<p>Favoriser la recherche et la diffusion des savoirs en français</p> <p>Communiquer aux décideurs.es et intervenants.es appropriés</p> <p>les recommandations décrites ci-haut</p>	<p>Élaborer un plan de communication à leur intention</p> <p>Assurer des suivis auprès des autres acteur·trice·s concernant la mise en place des mesures</p> <p>Veiller à l'adoption d'une « lentille linguistique » par ces derniers afin de tenir compte des besoins des CLOSM</p>

Depuis le dépôt de ce *Portrait* préparé pour l'Acfas, nous avons pu entrevoir des signes encourageants du côté des gouvernements canadien et québécois en ce qui concerne la question de la recherche en français. Le Comité permanent de la science et de la recherche (SRSR) de la Chambre des communes a publié un rapport sur la problématique de la recherche et des publications scientifiques en français, dans lequel il formule plusieurs recommandations au gouvernement canadien, dont l'une lui demandant d'appuyer la création d'un Service d'aide à la recherche en français, cette recommandation ayant depuis été concrétisée par l'Acfas (SRSR, 2023). Ces recommandations visent à créer un environnement institutionnel soutenant la recherche en français, ce qui passe notamment par des mesures telles : un meilleur financement de la recherche et de sa diffusion en français; la mise en place d'une stratégie pancanadienne de soutien à la recherche et à la publication scientifique en français; enfin, par la création d'un Bureau pour la science en français, qui serait rattaché au Bureau de la Conseillère ou du Conseiller scientifique en chef.

Par ailleurs, la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, publiée sous le titre *Pour une francophonie forte, unie et engagée*, prévoit des actions pour appuyer la recherche et sa diffusion en français dans la francophonie canadienne (Gouvernement du Québec, 2022). Autrement dit, la conjoncture politique est favorable pour aménager un espace institutionnel qui encourage la production et la diffusion des savoirs en français. Nous devons toutefois demeurer attentifs afin de nous assurer que ces efforts soient maintenus à long terme, car s'ils venaient à s'essouffler, l'environnement linguistique de la science continuerait de peser longtemps sur l'espace de la recherche dans la francophonie canadienne.

Références

- ACUFC [Association des collèges et universités francophones du Canada] (s. d.). *L'évolution de l'ACUFC*. [Page d'accueil]. [\[consulter\]](#)
- ACUFC (2021). L'ACUFC et la FCFA dévoilent la programmation des états généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire au Canada. *Communiqués de presse*, 22 juillet. [\[consulter\]](#)
- Bacaër, N. (2019). Quelques aspects de la disparition du français dans la recherche scientifique. *Francophonie et innovation à l'université*, (1), 16-27. [\[consulter\]](#)
- Bocanegra-Valle, A. (2014). English is my default academic language: Voices from LSP scholars publishing in a multilingual journal. *Writing for Publication in Multilingual Contexts*, (13), 65-77. [\[consulter\]](#)
- Bortolus, A. (2012). Running like Alice and losing good ideas: On the quasi-compulsive use of English by non-native English speaking scientists. *AMBIO*, 41(7), 769-772. [\[consulter\]](#)
- Breton, R. (1964). Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants. *American Journal of Sociology*, 70(2), 193-205. [\[consulter\]](#)
- Cardinal, L. et González Hidalgo, E. (2012). Quelle autonomie et quelle reconnaissance pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire? *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (1), 51-65. [\[consulter\]](#)
- CG-UY [Collège Glendon de l'Université York] (s. d.). Recherchez nos programmes. *Des programmes qui vous mettent sur la bonne voie*. [\[consulter\]](#)
- Collins, L. et Dagenais, D. (2010). Perspective from *The Canadian Modern Language Review / La revue canadienne des langues vivantes*. *The Modern Language Journal*, 94(4), 638-640. [\[consulter\]](#)
- Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (2021). *Bilan annuel 2020-2021*. CSF. [\[consulter\]](#)
- Corbin, E. G. et Buchanan, J. M. (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire*. Rapport intérimaire

- du Comité sénatorial permanent des langues officielles. Sénat du Canada. [\[consulter\]](#)
- CUD [Collège universitaire dominicain] (2021). Les programmes du premier cycle. [Site Web du Collège]. [\[consulter\]](#)
- CUF-UR [Cité universitaire francophone, Université Régina] (2024). La Cité Programs. *Programmes & Services*. [\[consulter\]](#)
- Debackere, K. et Glänzel, W. (2004). Using a bibliometric approach to support research policy making: The case of the Flemish BOF-key. *Scientometrics*, 59(2), 253-276. [\[consulter\]](#)
- Durand, C. (2006). If it's not in English, it's not worth reading! *Current Issues in Language Planning*, 7(1), 44-60. [\[consulter\]](#)
- Fanelli, D. et Larivière, V. (2016). Researchers' individual publication rate has not increased in a century. *PLOS ONE*, 11(3), art. n° e0149504, n. p. [\[consulter\]](#)
- Filliatreau, G. (2008). Bibliométrie et évaluation en sciences humaines et sociales : une brève introduction. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 55(4^{bis}), 61-66. [\[consulter\]](#)
- Forest, M. (2021). *Études postsecondaires dans la langue de la minorité. Portrait et analyse des enjeux. Rapport préparé pour le ministère du Patrimoine canadien*. Sociopol. [\[consulter\]](#)
- Forgues, É., Donovan, P., Labelle Eastaugh, É. et O'Donnell, L. (2021). 50 ans de législation en matière de langues officielles au Canada : bilan et perspectives / 50 years of legislation concerning official languages in Canada: Review and prospects. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (17), 10-30. [\[consulter\]](#)
- Gouvernement du Canada (2023). Programmes éducationnels. *Collège militaire royal du Canada*. [\[consulter\]](#)
- Herzog, C., Hook, D., et Konkiel, S. (2020). Dimensions: Bringing down barriers between scientometricians and data. *Quantitative Science Studies*, 1(1), 387-395. [\[consulter\]](#)
- Imbeau, L. et Ouimet, M. (2012). Langue de publication et performance en recherche : publier en français a-t-il un impact sur les performances bibliométriques des chercheurs francophones en science politique? *Politique et sociétés*, 31(3), 39-65. [\[consulter\]](#)
- Landa, L. G. G. (2006). Academic language barriers and language freedom. *Current Issues in Language Planning*, 7(1), 61-81. [\[consulter\]](#)
- Landry, R. (2005). Au-delà de l'article 23 : l'éducation, de la petite enfance au post-secondaire en milieu francophone minoritaire. *Education Canada*, 45(4), 13-16. [\[consulter\]](#)
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K. (2011). *École et autonomie culturelle : enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*. Patrimoine canadien et ICRML. [\[consulter\]](#)
- Landry, R., Forgues, É. et Traisnel, C. (2008). *La recherche sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Chercheurs, réseaux et grands thèmes*

- [communication orale]. Symposium « Les enjeux de recherche sur les langues officielles », Ottawa, 10-11 janvier.
- Larivière, V. (2018). Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne. *Recherches sociographiques*, 59(3), 339-363. [\[consulter\]](#)
- Larivière, V., Gingras, Y. et Archambault, É. (2006). Canadian collaboration networks: A comparative analysis of the natural sciences, social sciences and the humanities. *Scientometrics*, 68(3), 519-533. [\[consulter\]](#)
- Larivière, V., Haustein, S. et Mongeon, P. (2015). The oligopoly of academic publishers in the digital era. *PLOS ONE*, 10(6), art. n° e0127502, n. p. [\[consulter\]](#)
- Loi visant l'égalité réelle entre les langues officielles du Canada (L.C. 2023, ch. 15). Site Web de la législation (Justice), *Lois Annuelles*. [\[consulter\]](#)
- Malatest et Associates Ltd. (2011). *Examen de la gestion des langues officielles*. Conseil de recherches en sciences humaines. [\[consulter\]](#)
- Molgat, M. et Trahan-Perreault, J. (2015). L'état de la recherche en travail social dans les communautés francophones minoritaires au Canada : une topographie thématique. *Reflets. Revue d'intervention sociale et communautaire*, 21(2), 36-70. [\[consulter\]](#)
- Radio-Canada (2021^a). L'Université Laurentienne à l'abri de ses créanciers jusqu'en février 2022. Radio-Canada, *Info*, 27 août. [\[consulter\]](#)
- Radio-Canada (2021^b). Licenciement massif et annulation de 69 programmes à l'Université Laurentienne. Radio-Canada, *Info*, 12 avril. [\[consulter\]](#)
- Rocher, F. (2007). The end of the "two solitudes"? The presence (or absence) of the work of French-speaking scholars in Canadian politics. *Canadian Journal of Political Science*, 40(4), 833-857. [\[consulter\]](#)
- Rocher, F. et Stockemer, D. (2017). Langue de publication des politologues francophones du Canada. *Revue canadienne de science politique / Canadian Journal of Political Science*, 50(1), 97-120. [\[consulter\]](#)
- Schneider, J. W. (2009). An outline of the bibliometric indicator used for performance-based funding of research institutions in Norway. *European Political Science*, 8(3), 364-378. [\[consulter\]](#)
- SFU [Simon Fraser University] (s. d.). Programmes de 1^{er} cycle. Tes options d'études en français. *Programmes en français*. [\[consulter\]](#)
- Shu, F., Quan, W., Chen, B., Qiu, J., Sugimoto, C. R. et Larivière, V. (2020). The role of Web of Science publications in China's tenure system. *Scientometrics*, 1-13. [\[consulter\]](#)
- Sivertsen, G. (2010). A performance indicator based on complete data for the scientific publication output at research institutions. *ISSI Newsletter*, 6(1), 22-28. [\[consulter\]](#)
- Slim, K. (2006). Doit-on continuer à publier la recherche clinique en langue française? *Gastroentérologie clinique et biologique*, 30(5), 657-658.
- SRSR [Comité permanent de la science et de la recherche du Canada] (2023). *Un nouvel élan à la recherche et la publication scientifique en français au Canada*. Chambre des Communes. [\[consulter\]](#)

- St-Onge, S., Forgues, É., Larivière, V., Riddles, A. et Volkanova, V. (2021). *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada en chiffres*. Acfas, ICRML et Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communication savante. [\[consulter\]](#)
- Steinbach, N. (2021). Universités francophones : la douche froide de l'Université Laurentienne. Radio-Canada, *Info*, 9 février 2021. [\[consulter\]](#)
- UA [Université de l'Alberta] (2025). Programmes. *Campus Saint-Jean*. [\[consulter\]](#)
- UH [Université de Hearst] (2025). Programmes. [\[consulter\]](#)
- UL [Université Laurentienne] (2025). Programmes d'études. [\[consulter\]](#)
- UM [Université de Moncton] (2025). Programmes. *Étudiantes et étudiants*. [\[consulter\]](#)
- UO [Université d'Ottawa, (s. d.)]. Programmes. *Programmes et cours*. [\[consulter\]](#)
- UOF [Université de l'Ontario français] (2025). Programmes. [\[consulter\]](#)
- USA [Université Sainte-Anne] (2025). Études universitaires. *Études*. [\[consulter\]](#)
- USB [Université de Saint-Boniface] (2025) *Des programmes riches, modernes et variés*. [\[consulter\]](#)
- USP [Université Saint-Paul] (2025). Programmes. [\[consulter\]](#)
- Vachet, B. (2020). Le Campus Saint-Jean sauvé pour septembre, mais toujours menacé. ONFR-TFO, *Actualité*, 29 juillet. [\[consulter\]](#)
- Vachon, P. (2021). Une trentaine de professeurs francophones congédiés : une onde de choc. ONFR-TFO, *Actualité*, 12 avril 2021 [\[consulter\]](#)
- Vézina, S. (dir.). (2007). *Gouvernance, santé et minorités. Stratégies et nouvelles pratiques de gestion au Canada*. Éditions de la Francophonie.
- Warren, J.-P. et Larivière, V. (2018). La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales : Les défis du nouvel environnement international. *Recherches sociographiques*, 59(3), 327-333. [\[consulter\]](#)
- Zacharewicz, T., Lepori, B., Reale, E. et Jonkers, K. (2019). Performance-based research funding in EU Member States: A comparative assessment. *Science and Public Policy*, 46(1), 105-115. [\[consulter\]](#)

Chercheur à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, **Éric Forgues** a obtenu son doctorat en sociologie à l'Université de Montréal. Sa thèse portait sur le rôle de l'État dans le développement économique des francophones au Québec. Depuis 1998, il mène des recherches à l'Université de Moncton sur le développement communautaire, la santé et le bien-être, le développement régional et durable. Il a enseigné à l'Université de Moncton en sociologie et en études environnementales. Il a également été agent d'innovation au Bureau de soutien à l'innovation de l'Université de Moncton.

Vincent Larivière est professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (UdeM), où il enseigne les méthodes de recherche en sciences de l'information et la bibliométrie. Il est également directeur scientifique de la plateforme Érudit, directeur scientifique adjoint de l'Observatoire des sciences et des technologies et membre régulier du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie. Détenteur d'un baccalauréat en science, technologie et société de l'Université du Québec à Montréal, d'une maîtrise en histoire des sciences de la même université et d'un doctorat en sciences de l'information de l'Université McGill, il a complété un stage postdoctoral au Department of Information & Library Science de l'Indiana University. Il est aussi vice-recteur associé à la communication et planification stratégiques à l'UdeM.

Formé en communication (B. A., M. A. et Ph. D.), en administration publique (DESS et MAP), en droit (programme court) et en stratégie (formations pour gestionnaires), **Jason Luckerhoff** est professeur titulaire en communication à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est en outre administrateur agréé (Adm. A.) et conseiller en ressources humaines agréé (CRHA). Il dirige actuellement la revue *Minorités linguistiques et société*, après avoir fondé les revues *Approches inductives* et *Enjeux et société*. À l'ensemble de ces responsabilités éditoriales s'ajoute la présidence du comité consultatif de la Coalition Publica. L'auteur a contribué au développement de la nouvelle Université de l'Ontario français à Toronto, d'abord au sein du comité de planification (2017), ensuite au sein de la première équipe de gestion jusqu'à être

prêté à titre de vice-recteur au développement des programmes et des savoirs et de membre du Conseil de gouvernance pour un an en 2019-2020.

Amanda Riddles est agente de recherche et titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information de l'Université de Montréal. Ses travaux se concentrent sur les enjeux de la publication savante, l'équité et l'accès à la communication scientifique. Elle a contribué à des études sur la recherche en français en contexte minoritaire au Canada.

Sylvain St Onge a obtenu un doctorat en éducation à l'Université de Moncton. Sa thèse porte sur l'influence des médias, comme source de vitalité, sur les vécus langagiers et le développement psycho-langagier chez les élèves des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Il détient une maîtrise en orientation et un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton, ainsi qu'un baccalauréat en géographie avec spécialisation en aménagement du territoire et en développement durable de l'Université du Québec à Rimouski. En 2015, il reçoit une bourse de la Fondation Baxter & Alma Ricard pour ses études doctorales, bourse réservée aux étudiantes et aux étudiants francophones habitant dans un milieu minoritaire et ayant démontré leur engagement au sein de la société, leur leadership et leur sens civique.

Victoria Volkanova est bibliothécaire de référence à la Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton. Spécialisée en communication savante, en libre accès et en éducation ouverte, elle soutient des programmes en sciences et en études de l'environnement. Elle offre des formations sur les compétences informationnelles, la gestion des données de recherche et les outils numériques. Membre active de divers comités professionnels, elle est chercheuse associée à l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques. Elle détient une maîtrise en sciences de l'information de l'Université de Montréal, un baccalauréat en stylistique et traduction de l'Université McGill, ainsi qu'un certificat de 2^e cycle en technologies de l'information de l'Université de Moncton.